



Parc du Petit Prince  
68190 Ungersheim  
[www.parcdupetitprince.com](http://www.parcdupetitprince.com)  
Changez de planète !

ID :  
Dossier :

## Bon de réservation 2018 Péri-scolaire

Réservé aux Établissements Péri-scolaires / Centres aérés/ Accueil de loisirs/ IME

Merci de compléter cette fiche de réservation et de nous l'adresser par mail ou par courrier.

Votre réservation ne sera effective qu'à réception de votre fiche complétée et signée accompagnée de votre paiement d'acompte.

### CONTACT

Votre groupe est :

- un péri-scolaire
- un centre aéré
- un accueil de loisirs
- un IME
- autre, précisez :  
.....

Date de la visite le [ ] [ ] [ ] [ ] 2018 à [ ] [ ] h [ ] [ ]

Raison sociale : .....

Interlocuteur : MME  M  ..... Tranche d'âge : .....

Adresse : .....

Code Postal : [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : ..... Pays : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

Mobile : ..... Email : .....

## 1 BILLETTERIE

BILLETS	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL TTC
Enfant	.....	9,50 €	..... €
Adulte accompagnant	.....	9,50 €	..... €
Accompagnant gratuit	.....	Gratuit	..... €
Chauffeur	.....	Gratuit	..... €
<b>TOTAL 1</b>			<b>..... €</b>

\* Vous bénéficiez d'1 entrée gratuite accompagnateur pour 8 entrées enfants payants et/ou pour 4 entrées enfants payants (IME)

## 2 RESTAURATION

BOX PIQUE NIQUE	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL TTC
<b>Box Adulte (sandwich) **</b> 1 Sandwich Niçois Poulet ou Thon + 1 Sachet Chips + 50 cl Eau plate + Donut's	..... poulet ..... thon	9,90 €	..... €
<b>Box Enfant (Jusqu'à 12 ans) **</b> 1 pain Poulet ou Thon + 1 Sachet Chips + 1 Capri Sun Orange + 1 Gourde compote	..... poulet ..... thon	6,90 €	..... €
<b>TICKET DE RESTAURATION</b>			
Ticket Prince gourmand 10,00 €	.....	<del>10,00 €</del> <b>9,00 €</b>	..... €
Ticket Prince gourmand 5,00 €	.....	<del>5,00 €</del> <b>4,50 €</b>	..... €
<b>TOTAL 2</b>			<b>..... €</b>

\* Modification au minimum 8 jours à l'avance. Passé ce délai, aucune modification ne sera prise en compte.

## 3 BOUTIQUE

TICKET CADEAU VALABLE EN BOUTIQUE	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL TTC
Ticket Cadeau 10,00 €	.....	10,00 €	..... €
Ticket Cadeau 5,00 €	.....	5,00 €	..... €
<b>TOTAL 3</b>			<b>..... €</b>

## 4 TRANSPORT

TRANSPORT SUR DEMANDE		
Je souhaite recevoir un devis (en partenariat avec TransDev)	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

Les conditions générales de vente sont disponibles par courrier ou sur notre site internet [www.parcdupetitprince.com](http://www.parcdupetitprince.com)

OPERAPRINCE - La Parc du Petit Prince - 68190 UNGERSHEIM Tél : +33(0)3 89 62 43 00 - Fax : + 33 (0)3 89 62 43 01

[contact@parcdupetitprince.com](mailto:contact@parcdupetitprince.com) - [www.parcdupetitprince.com](http://www.parcdupetitprince.com)

Capital de 1 000 € - RCS Colmar 824 485 023 - N° SIRET 824 485 023 00017



**Parc du Petit Prince**  
68190 Ungersheim  
[www.parcdupetitprince.com](http://www.parcdupetitprince.com)  
*Changez de planète !*

ID :
Dossier :

## 4 VOTRE FORMULE

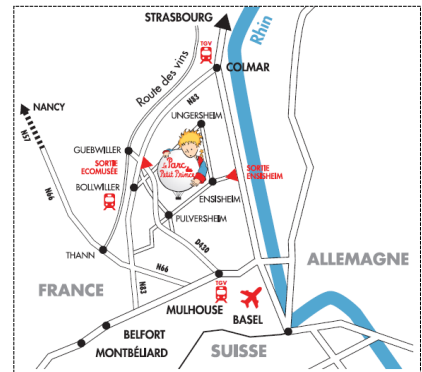
		TOTAL TTC
1) Montant total de la billetterie		..... €
2) Montant total de la restauration		..... €
3) Montant total de la boutique		..... €
<b>TOTAL 1+2+3</b>		<b>..... €</b>
<input type="checkbox"/> Je confirme ma réservation Je joins un chèque d'acompte ou effectue un virement correspondant au montant de l'acompte de 30%. N° de chèque : ..... (Ordre du chèque : OPERAPRINCE) Ou Nom de la banque: ..... Virement : ..... (Libellé : OPERAPRINCE – NOM – DATE) Le solde sera à verser sur réception de la facture le lendemain du jour de visite.		<b>Acompte de 30% à verser</b>
<input type="checkbox"/> Je confirme ma réservation par mandat administratif. Je joins un bon d'engagement certifié par le payeur. Le solde sera à verser sur réception de la facture le lendemain du jour de visite. Les Billets d'entrée seront remis sur place. Un seul règlement pour l'ensemble du groupe.		<b>Bon d'engagement à joindre</b>
		..... €

### ★ CONDITIONS DE VENTE

- \* Réservation au minimum 14 jours à l'avance.
- \* Annulation au minimum 8 jours à l'avance. Tout acompte reste dû passé ce délai.
- \* Modification au minimum 3 jours à l'avance et 8 jours pour la restauration. Passé ce délai, aucune modification ne sera prise en compte.
- \* Gratuité d'1 entrée accompagnateur pour 8 entrées enfants payants et/ou pour 4 entrées enfants payants (IME)
- \* Tickets gourmands à consommer sur le Parc en une seule fois le jour de la visite. Pas de rendu de monnaie.

### ★ DEMANDE DE DOCUMENTATION

Supports de communication	
Affiche Format A3	Documents à télécharger sur le site <a href="http://www.parcdupetitprince.com">www.parcdupetitprince.com</a>
Affiche Format A4	
Plan du Parc	



### Date, Signature et Cachet de l'établissement

Confirme avoir lu et approuvé les conditions générales de vente disponibles par courrier ou sur notre site internet [www.parcdupetitprince.com](http://www.parcdupetitprince.com)

Bon de commande à retourner à : A l'attention d'Aurélié DUQUESNAY Parc du Petit Prince 68 190 UNGERSHEIM Tél : +33 (0)3 89 62 43 13 Fax : +33 (0)3 89 62 43 01 <a href="mailto:commercial@parcdupetitprince.com">commercial@parcdupetitprince.com</a>  Coordonnées bancaires : BNP PARIBAS Iban : FR76 3000 4028 9000 0107 2060 553 Code BIC : BNPAFRPPXXX
---



Parc du Petit Prince

68190 Ungersheim

[www.parcdupetitprince.com](http://www.parcdupetitprince.com)

Change de planète !

ID :

Dossier :

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

(Billetterie, Restauration, Groupes, Entreprise, Comité d'Entreprise)

Toute réservation de prestation implique une adhésion, sans réserve aux présentes Conditions Générales de Vente, sauf toutes autres conditions écrites formelles et expresse d'OPERAPRINCE (« Parc du Petit Prince»). Chaque visiteur doit se conformer au règlement intérieur du Parc du Petit Prince affiché en billetterie et sur le site Internet [www.parcdupetitprince.com](http://www.parcdupetitprince.com).

### 1/ Réservation

#### Article 1.1 : Entrée Groupe

Groupes : Les conditions tarifaires « groupes » s'appliquent aux groupes adultes et enfants d'un minimum de 20 personnes. Pour les groupes de personnes handicapées, le minimum est de 5 personnes par groupe, pour les Groupes de Centre de loisirs, le minimum est de 11 personnes par groupe. Une réservation est obligatoire pour en bénéficier et s'effectue par email, par fax ou par courrier, au plus tard 14 jours avant la date de la visite selon disponibilité restante. Les conditions de gratuités sont détaillées dans la grille tarifaire groupes en vigueur.

#### Article 1.2 : Restauration

Les conditions tarifaires « groupes » sur la restauration s'appliquent aux groupes d'adultes et d'enfants d'un minimum de 20 personnes et aux groupes d'handicapés d'un minimum de 5 personnes. Ces prestations sont assurées en fonction des disponibilités et sur réservation au plus tard 14 jours avant la date de la visite. Un acompte de 30% sur le montant des prestations réservées devra être adressé par virement ou par chèque à l'ordre OPERAPRINCE. L'heure du déjeuner sera indiquée sur le bon de réservation par le service commercial. Tout acompte reste dû selon l'article 2 (modification, annulation).

#### Article 1.3 : Réservation

Toute réservation doit préciser les coordonnées du groupe, le nom du responsable du groupe, l'effectif (Adulte/ Enfant), la catégorie du public, la date de la visite, l'heure d'arrivée prévue et l'adresse de facturation. La réservation détaille l'ensemble des prestations commandées (billetterie, restauration et toutes autres prestations...). Pour une réservation sans restauration une fiche de réservation groupe doit être envoyée au service commercial du Parc du Petit Prince (les coordonnées figurent sur le site Internet [www.parcdupetitprince.com](http://www.parcdupetitprince.com)). La réservation devient ferme à réception de la confirmation du service commercial du Parc et accompagnée d'un acompte de 30% sur le montant des prestations réservées, par virement ou par chèque à l'ordre OPERAPRINCE. La réservation devient ferme à réception de la confirmation du service commercial du Parc.

Le règlement des entrées, de la restauration et de toute autre prestation s'effectuera le jour de la visite ou à réception de la facture suite à la visite. Les billets groupes seront imprimés le jour de la visite et le responsable du groupe les distribuera à chaque participant. Le paiement sera effectué à l'ordre OPERAPRINCE par chèque, virement ou mandat administratif et adressé au Parc du Petit Prince – 68190 Ungersheim.

#### Article 1.4 : Billetterie Comités d'entreprise/ Amicale du Personnel

Des tarifs spéciaux sur la billetterie individuelle sont accordés aux organismes tels que les comités d'entreprise justifiant de leur statut ainsi que les comités d'œuvres sociales et assimilés et toute autre entité assimilée comme telle par la Direction Commerciale du Parc du Petit Prince. Pour en bénéficier, il faut effectuer une commande d'au moins 50 billets CE individuels (Adulte/ Enfant/ Pass Famille). Les billets sont valables 2 saisons consécutives, échangeables en fin de saison sur les 2 saisons suivantes et ne sont pas remboursables. Ces billets sont à régler à la commande par virement ou par chèque à l'ordre OPERAPRINCE dès réception de la facture.

### 2/ Modification, annulation

#### Article 2.1 : Modification du fait du client

Toute modification d'une réservation entrée groupe ou restauration confirmée doit s'effectuer par email, fax ou par courrier au service commercial du Parc. Aucune modification ne sera prise en compte dans un délai de 3 jours ouvrés avant la date de la visite. Passé ce délai, toute modification sera considérée comme une annulation et facturée selon les modalités de l'article 2.2 ci-après.

#### Article 2.2 : Annulation du fait du client

Concernant toute réservation (entrée, restaurant, prestation autre), pour toute annulation au moins 8 jours avant la visite, le chèque correspondant à l'acompte sera retourné par courrier. Toute annulation moins de 8 jours avant la visite fait l'objet d'une facturation correspondant à l'acompte de 30%.

#### Article 2.3 : Modification ou annulation par le Parc du Petit Prince

La direction du Parc du Petit Prince se réserve le droit de modifier toute réservation en cas d'événements de force majeure, de cas fortuit ou de besoins d'exploitation spécifiques. En cas d'annulation d'une prestation par le Parc du Petit Prince, le montant versé par le Client lui sera remboursé sans que cela ne donne droit à aucune indemnité.

### 3/ Règlement

#### Article 3.1 : Prix

Les prix sont déterminés en fonction des conditions économiques en vigueur au jour de la réservation. Les tarifs sont sujets à modification, y compris en cours de saison, sans préavis et dans le respect de la législation en vigueur.

#### Article 3.2 : Paiement

Toute réservation entrée groupe devra être réglée le jour de la visite ou à réception de la facture suite à la visite. Le règlement sera effectué à l'ordre OPERAPRINCE par chèque, virement ou mandat administratif et adressé au Parc du Petit Prince – 68190 Ungersheim. Toute réservation restauration fait l'objet d'un acompte de 30%. En l'absence de cet acompte Le Parc du Petit Prince se verra dans l'obligation d'annuler la réservation sans préavis. Le solde devra être réglé le jour de la visite ou à réception de la facture suite à la visite, sauf conditions particulières. Les règlements sont effectués à l'ordre OPERAPRINCE par chèque, virement ou mandat administratif et adressé au Parc du Petit Prince – 68190 Ungersheim. Toute commande de Billetterie Comités d'entreprise sera réglée à la commande sur présentation du bon de commande et de la facture.

### 4/ Dispositions particulières

#### Article 4.1 : Droits de propriété intellectuelle

Le client n'acquiert aucun droit de propriété ou d'usage et ne pourra utiliser les dénominations, signes, logos, marques, droits d'auteur et autres signes ou autres droits de propriété littéraire, artistique ou industrielle du Parc du Petit Prince sans son accord préalable écrit.

#### Article 4.2 : Réclamations

Toute réclamation doit être adressée par courrier en recommandé avec accusé de réception au plus tard 8 jours après la date de visite du groupe.

#### Article 4.3 : Litiges

Les présentes conditions générales de vente sont soumises tant pour leur interprétation que pour leur mise en œuvre, au droit français et relèvent du tribunal de Commerce de Colmar.